

# LE RESPONSABLE D'AFFECTATION – SECOND DEGRÉ Définitions – Accès – Déclaration

Le chef d'établissement est le responsable de l'attribution des ressources numériques. Il peut déléguer cette fonction à un ou plusieurs responsables délégués d'affectation. Le choix du(des) responsable(s) d'affectation est concerté avec tous les membres de l'équipe pédagogique, éducative et administrative de l'EPLE et contribue à l'organisation de la politique documentaire de l'établissement.

## Table des matières

1. Qu'est-ce que le GAR ?	1
2. Les acteurs du GAR	2
3. Accéder à la console d'affectation du GAR (ou IHM d'affectation)	2
4. Déclaration des responsables d'affectation dans l'ENT	3
A. Le chef d'établissement et le chef d'établissement adjoint	3
B. Les responsables d'affactation GAR délégués	3
5. Déclaration des responsables d'affectation délégués	4
A. Accès au service médiacentre	4
B. Depuis le service médiacentre	4
C. Récapitulatif des droits d'accès	6
6. Compléments d'information	7

## 1. Qu'est-ce que le GAR ?

Le gestionnaire d'accès aux ressources (GAR) est une des composantes de l'environnement numérique national pour le développement des usages du numérique au profit des apprentissages à l'école de la confiance. A ce

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE titre, il participe au développement des usages du numérique dans les établissements scolaires.

A l'école de la confiance, le GAR donne donc accès à une offre riche de ressources numériques pour l'école aux établissements, pour accompagner le développement des usages autour des ressources numériques, tout en garantissant la protection des données à caractère personnel des élèves et des enseignants.





Le GAR offre une vue unique sur toutes les ressources numériques de l'établissement, propose une console d'attribution des exemplaires numériques et fournit des statistiques de suivi des utilisations de ces ressources. Des **responsables d'affectation** dans chaque établissement ont accès à la console d'affectation du GAR.

## 2. Les acteurs du GAR

Le chef d'établissement est responsable d'affectation. Il peut déléguer cette fonction à un ou plusieurs enseignants.

Élèves et enseignants accèdent aux ressources numériques via l'espace numérique de travail. Cet ENT est mis à disposition par l'ensemble des porteurs de projet.

Les fournisseurs de ressources numériques mettent à disposition leurs produits à disposition via l'ENT, la protection des données personnelles étant garantie par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.



## 3. Accéder à la console d'affectation du GAR (ou IHM<sup>1</sup> d'affectation)

Le chef d'établissement, le chef d'établissement adjoint et les responsables d'affectation délégués accèdent :





Affichage du médiacentre dans l'ENT

 <sup>1</sup> IHM : Interface Homme Machine
 © Rectorat de l'académie de Reims – DANE / E. Sinet novembre 2023

## 4. Déclaration des responsables d'affectation dans l'ENT

#### A. Le chef d'établissement et le chef d'établissement adjoint

Ils sont déclarés responsables d'affectation par défaut dans l'ENT monbureaunumerique.

Administration Services	Vous êtes ici : Gestion portail > Services > Modifier un service           Retour         Médiacentre           Retour         Médiacentre							
Liste des services Gestion des regroupements	Informations	Informations générales Accès population Accès utilisateur						
Paramètres établissements		-						
Page d'accueil	Récapitulatif de	s droits d'accès						
Évaluations	Cible	Profil	Matière enseignée	Fonction	Discipline de poste	Rôle		
Absences		Enseignant				Usager du Médiacentre		
wessagerie		Élève				Usager du Médiacentre		
		Non enseignant		DIRECTION	DIRECTION CHEF D'ETABLISSEMENT	Responsable d'affectation GAR		
	1000	Non enseignant		DIRECTION	DIRECTION ADJOINT AU CHEF ETABLISSEMENT	Responsable d'affectation GAR		

Affichage du service médiacentre dans l'ENT

L'onglet **Accès population** du *service médiacentre* ne doit comprendre que ces quatre lignes indiquant le rôle d'usager du médiacentre pour les élèves et les enseignants ou le rôle de responsable d'affectation GAR pour les chefs d'établissement. Toute modification peut entraîner un dysfonctionnement de la mise à disposition des ressources numériques.

#### B. Les responsables d'affactation GAR délégués

Ils doivent être déclarés par l'administrateur de l'ENT dans le service médiacentre.

Le nombre de **responsables délégués** d'affection **maximum** par établissement a été fixé à **15** personnes. Dans la grande majorité des cas, un établissement comptera un ou deux responsables d'affectation.

Attention : la console d'affectation ne permet qu'une seule connexion ! Quel que soit le nombre de responsables d'affectation, un seul pourra se connecter à la fois à la plateforme. Il devra se déconnecter de l'IHM pour permet l'accès d'un autre responsable d'affectation.

## 5. Déclaration des responsables d'affectation délégués

#### A. Accès au service médiacentre

	MENU				Mes porta	iils 🝷 🌻 🍞
	立 む ()	Administration	Vous êtes ici : Gestion portail > S	ervices > Lir		
		Services 2			(	Nouveau service
	Accueil	Liste des services Gestion des regroupements	Intitulé	Type	Interne	Actions
	Messagerie 📍	Importer les identifiants Pronote	Gestion emploi du temps	Pas de	X	
æ	Cahier de textes	Exporter vers e-sidoc	Gestion page d'accueil	Pas de S	х	1
	Connet de l'alera	Quotas	Infos Admin	Pas dy		🖹 🥒 🗙
6	Carnet de liaison	Paramètres	Les ENTrevues de la DANE	Pas		E 2 X
п	Bureautique en	Page d'accueil	Les Fiches Réflexes	Pas		
<b>3</b>	ligne	Traces	Les Fiches afflaues Flàues	Das da		
m	Moodle	Indicateurs	Les Fiches reflexes Eleves	Paside		
_		Accès portail	Lire l'actu	Pas de S		
	Rubriques	SMS	Médiacentre	Pas de	х	B 🖉 🤇 🕹
	Administration	Messagerie	Messagerie	Pas	х	
_		•	Moodle	Pas	x	1
	Gestion de l'établissement		Porte-documents	Pas de	х	1
_	recubilissement					

Panneau d'administration des services

1	Depuis le panneau d' <b>administration</b> de l'ENT,
2	choisir l'administration des Services,
3	rechercher et sélectionner le service médiacentre,
	cliquer sur le crayon jaune en bout de ligne pour modifier le service
•	médiacentre.

## B. Depuis le service médiacentre

College de la Renner	-			Mes portails 🝷 🍷 ?
Administration	Vous êtes ici : Gestion portail : Retour <b>Médiacent</b>	> Services > Modifier u	in service	
Liste des services Gestion des regroupements Importer les identifiants Pronote	Informations générales	Accès population	Accès utilisateur	
Exporter vers e-sidoc	[-]Ajouter des accès			
Quotas	S Rôle 🕜	Indéfini(e)	~	
Paramètres établissements	Utilisateur(s)	Indéfini(e) Responsable d'affec	tation GAR	s utilisateur. 5
Page d'accueil		Usager du Médiacer	ntre Supprimer	des utilisateurs
Traces Indicateurs				Ajouter les accès
Accès portail SMS	Récapitulatif des droits d'	accès		
Messagerie	Utilisateur	Rôle		Actions
		-		Valider

1	Depuis le service médiacentre,
2	choisir l'onglet Accès utilisateur,
3	dans la liste de choix <b>Rôles</b> ,
4	choisir Responsable d'affectation GAR,
ß	cliquer sur Ajouter des utilisateurs pour choisir dans un personnel de
	l'établissement.



De retour dans le service 10 médiacentre, le nom du personnel est ajouté dans le champ Utilisateur(s). 11 Important : cliquer sur Ajouter les accès		Services Liste des services Gestion des regroupements Importer les identifiants Pronole Exporter vers e-aidoc Quotas Paramètres établissements Page d'accueil Traces Indicretaure	Retour       Médiacentre         Is       Informations générales       Accès population         [-]Ajouter des accès		
12	avant de cliquer sur le bouton Valider.	Accès portail SMS Messagerie	Récapitulatif des droits d'a Utilisateur	accès Rôle	Actions 12

#### C. Récapitulatif des droits d'accès

Le service Médiacentre récapitule dans l'onglet utilisateur l'ensemble des droits d'accès accordés aux responsables d'affectation délégués.

Administration	Vous êtes ici : Gestion portail >	Services > Modifier un service	
Services	Retour Médiacentr	e	
Liste des services Gestion des regroupements Importer les identifiants Pronote Exporter vers e-sidoc	Informations générales [-]Ajouter des accès	Accès population Accès utilisateur	
Quotas	Rôle 🕐	Indéfini(e) 🗸	
Paramètres établissements Page d'accueil	Utilisateur(s)		Ajouter des utilisateurs Supprimer des utilisateurs
Traces Indicateurs			Ajouter les accès
SMS	Récapitulatif des droits d'a	ccès	
Messagerie	Utilisateur	Rôle	Actions
5	and the second		×
	sinet	Responsable d'affectation GAR	×
			Valider

Le service Médiacentre : Récapitualtif des droits

Dans cet exemple, deux personnels sont déclarés Responsables d'affectation GAR.

Pour retirer un droit d'accès, il suffit de cliquer sur la croix rouge en bout de ligne X de la personne concernée.

Entre la déclaration du responsable d'affectation délégué dans l'ENT et son accès à la console d'affectation, un temps de latence de 24 à 48 heures est nécessaire à la synchronisation des bases de données des utilisateurs de l'ENT vers le GAR.

Pendant ce délai, le responsable d'affectation délégué verra le **Gérer les affectations fectatio** dans le médiacentre mais le lien sera **inactif** en attendant la synchronisation.



#### **Déclaration ACA-ORG** :

Pour permettre au responsable d'affectation GAR délégué de déposer des **tickets d'assistance** dans la plateforme académique RUBIS, le chef d'établissement doit l'inscrire avec cette fonction dans la **plateforme ACA-ORG** (même démarche que pour les administrateurs ENT ou référents numériques)

6. Compléments d'information	
Le site du GAR https://gar.education.fr/etablissements-et-ecoles/	
1-1 Qu'est ce que le GAR ? <u>https://dane.ac-reims.fr/images/piloter/pilotage-academique/id295/guide-</u> <u>utilisateur/1-1 Quest ce que le GAR.pdf</u>	
2-1 Les ressources numériques pour l'école <u>https://dane.ac-reims.fr/images/piloter/pilotage-academique/id295/guide-</u> <u>utilisateur/2-1 Les ressources numériques pour lécole.pdf</u>	
2-2 Qui peut attribuer les ressources au sein de l'établissement ? <u>https://dane.ac-reims.fr/images/piloter/pilotage-academique/id295/guide-</u> <u>utilisateur/2-2 Qui peut attribuer les ressources au sein de létablissement.pdf</u>	
Guide utilisateur du GAR (version complète) <u>https://dane.ac-reims.fr/images/piloter/pilotage-academique/id295/guide-</u> <u>utilisateur/guide-utilisateur-complet.pdf</u>	